

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE !

BUREAU
du
JOURNAL.
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. (ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.)

PRIX

de

L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Almanach Français.

- Lundi 30 (1799).** — Combat d'Offenbourg par le général Legrand, contre les Autrichiens.
(1809). — Combat devant Presbourg, par le maréchal Davoust, contre les Autrichiens.
(1811). — Attaque du Château de la Niebla, par le , contre les Espagnols.
Mardi 1er. (1793) — Combat d'Espagne et Beggory, par le général Delbecq, contre les Espagnols.
(1794). — Prise d'Ostende, par le général Pichegru, contre les Anglais.
(1794). — Prise de Mons, par le général Jourdan, contre les Autrichiens.
(1815). — Combat de Roquencourt, par le général Excelmans, contre les Prussiens.

NAVIRES ATTENDUS POUR MONTEVIDEO ET BUENOS-AYRES

Hivre. — Deux Freres-Unis.
Bordeaux. — Diane cap. Audoir.

MONTEVIDEO.

30 juin 1845.

ROSAS ET SANTA-ANNA.

Dans ces dernières années, deux hommes de l'Amérique du Sud ont voulu se créer un nom célèbre dans les fastes du nouveau monde. Malheureusement ces deux hommes, presque pas, ou point doués de ces nobles qualités, si nécessaires surtout aux gouvernements, de ces qualités qui font le bonheur des peuples en même temps qu'elles font la gloire de leurs auteurs, possédaient tous deux un amour-propre exagéré et fatal à leur pays et un fond remarquable de haine contre tout ce qui est étranger.

Tous deux suivirent la même marche, tous deux cherchèrent à établir dans leur patrie le même système d'isolement et de tendances rétrogrades; tous deux empruntèrent à la tyrannie les moyens de s'illustrer, et tous deux enfin ont soulevé contre le même adversaire une lutte dans laquelle déjà l'un d'eux a succombé, et contre laquelle, sans doute, l'autre viendra bientôt se briser et s'anéantir.

Tous deux avaient choisi leur antagoniste au premier rang des nations. C'est à la France que Santa Anna a voulu inutilement résister. C'est à la France que Rosas a résisté en 1840 par le traité Mackau. Mais Rosas n'a plus devant lui les mêmes hommes.

Santa Anna voulut résister à M. le baron Deffaudis. Il refusa les conditions que la France lui imposait par son ministre. Santa Anna voulut donner du retentissement à son nom, et il litta contre la France. Il comptait sur la victoire par les armes, il s'appuyait sur la résistance de l'impenable fort de Saint-Jean-d'Ulloa; mais le fort fut détruit. Santa Anna perdit un de ses membres dans son inutile défense, et il fut forcé d'accepter les conditions qu'il avait d'abord repoussées. Mais il acquit, il

est vrai, de la renommée, son nom résonna dans les journaux d'Europe et sa jambe embaumée et conservée comme une relique, est aujourd'hui colportée comme un objet d'art, comme une pièce curieuse. Voici ce que nous lisons dans un journal :

« On sait que, lors de l'attaque de la Vera-Cruz par les Français, le général Santa-Anna eut une jambe enlevée par un boulet de canon. Cette jambe portée triomphalement à Mexico, fut précieusement embaumée, et déposée dans un musée splendide, sur une des places de Mexico. A l'époque des derniers événements, cette dépouille de l'ex-président subit le sort de son ancien propriétaire, le monument qui la contenait fut abattu et la malheureuse jambe, après avoir été promenée dans les rues de la ville, fut jetée dans une citerne. Un portefaix qui l'avait suivie toute la journée, la ramassa et la vendit à un Anglais; celui-ci l'envoya à Londres où l'on doit en faire l'exhibition dans le fameux cabinet des figures en cire qui renferme des célébrités contemporaines en tous genres et les têtes de plusieurs grands criminels, conservées dans l'esprit de vin. »

Plus tard, en mai 1844, lorsqu'eut lieu la tentative sur Tabasco, par le général Sentmannet, 12 français furent fusillés sans jugement, et cette violation du droit des gens souleva de vigoureuses réclamations de la part du ministre français M. Alley de Cyprey, car cet acte ne pouvait même pas être considéré comme un meurtre juridique et n'était autre qu'un assassinat. L'on connaît la belle conduite de M. Alley de Cyprey dans cette malheureuse affaire qui, par la faiblesse du ministère Guizot n'est pas encore terminée. Nul doute, en effet, que si notre gouvernement ent habitué les autres peuples, à compter avec lui, il n'eût évité ce nouveau malheur.

Enfin, la célébrité que voulait acquérir Santa-Anna, coûtait trop au peuple qu'il gouvernait. Le règne de la terreur et du sang n'a qu'un temps, et les nations qu'il écrase le secouent bientôt.

En décembre dernier, la révolution du Mexique mit fin au système américain soutenu par Santa-Anna. L'acte de violence qu'il fit subir à trois membres de la junte départementale de Queretaro, qu'il voulut faire emprisonner pour s'être prononcés en faveur des rebelles, amena la chute de cet homme. Comme il arrive toujours dans les gouvernements où la représentation n'est qu'un vain simulacre, il fallut soutenir cet arbitraire par un nouvel arbitraire; et le président par interim, Canulizo, après en avoir conféré avec Santa-Anna, proclama la clôture de la session du congrès, et déclara, par un décret du 2 décembre, Santa Anna dictateur de la République.

Cette violation de la constitution du Mexique fut le dernier acte saillant du président dictateur. Le général, son et le peuple de la capitale se déclarèrent contre lui, Canulizo et ses ministres furent arrêtés; un nouveau ministère fut composé. Santa Anna se soutint quelque temps à Queretaro avec les troupes qui lui étaient restées fidèles. Mais enfin, abandonné par ses soldats il fut arrêté et mis en jugement. Les chambres réunies le déclarèrent coupable et Santa Anna a été condamné au bannissement pour toute sa vie et à la confiscation de ses biens.

Cette sentence a été prononcée par 21 voix de ma-

ajorité, plusieurs membres avaient voté pour la peine de mort.

Tel a été le sort de cet homme qui a son pareil à Buenos-Ayres. M. le baron Deffaudis et M. l'amiral Baudin lui ont appris ce que peut la France lorsque sa patience est poussée à bout, espérons que le même ministre et M. l'amiral Linois donneront à son tour à Rosas, la leçon qu'il aurait dû recevoir en 1840.

Aux nombreuses victimes de cette guerre fratricide nous avons encore aujourd'hui à ajouter de nouvelles pertes. Deux soldats du bataillon des Chasseurs Basques et M. Toribio Varela, capitaine des grenadiers de la légion argentine, ont été mis hors de combat dans la guerre de ce matin.

M. Toribi Varela, le frère du recommandable touriste, a été blessé à la cuisse.

TRAITE D'ALLIANCE ET DE COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET L'IMAN DE MASCATE.

Un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et l'Iman de Mascata a été signé le 17 novembre dernier à Zanzibar, capitale des possessions africaines de Saïd-Seïd et résidence actuelle de ce prince. Le plénipotentiaire français était M. Romain des Fossés, capitaine de vaisseau, commandant la station de Bourbon et de Madagascar, assisté de M. Broquant, ancien capitaine au long cours, récemment nommé consul du roi à Zanzibar. Le 11 novembre, la corvette le *Berceau*, portant à son bord MM. Romain des Fossés et Broquant, remorquée par le bateau à vapeur le *Crocodile* et suivie du brick le *Colibri*, mouilla devant Zanzibar, en face du palais de l'Iman. Le lendemain, l'Iman, accompagné des princes ses fils et de toute sa cour, recevait en grande cérémonie le plénipotentiaire français. Le 12, les négociations commencent; elles n'ont duré que quatre jours. Le 21, M. Broquant, reconnu comme consul de France et pourvu de son *exéquatur*, prenait solennellement possession de la maison qui lui a été concédée par l'Iman, et le pavillon français, arboré sur son habitation, était salué en même temps par les batteries des forts de la ville et par les bâtiments français mouillés en rade.

A l'avenir, les Français pourront en toute liberté entrer, résider, commercer et circuler dans les états de l'Iman, ils jouiront de toutes les immunités qui sont ou pourront être concédées aux sujets des nations les plus favorisées, ils auront la faculté d'acheter, de vendre et d'acheter à bail des terres, maisons et magasins, et nul ne pourra pénétrer dans leurs propriétés sans le consentement de l'occupant, à moins que ce ne soit avec l'intervention du consul de France. Les contestations entre Français seront jugées par le consul; le consul administrera la succession des Français décédés, et prendra possession de leurs biens pour les remettre à leurs héritiers. Le droit à percevoir par la douane de l'Iman sur les marchandises apportées par navire français n'excédera point 5 p. 0/0 de la valeur; moyennant l'acquiescement de ce droit unique, les navires français et leurs cargaisons seront affranchis de toute taxes d'im-

portation, d'exportation, de licence, de pilotage, d'an-crage et de tout autre taxe quelconque, soit à l'entrée, soit à la sortie. L'Iman s'est même engagé à ne prohiber aucun article de commerce, soit à l'exportation, soit à l'importation.

Les ports ouverts par ce traité au commerce français sont ceux de Zanzibar, Pemba, Mombasa, Lomo, Brava et Magadoyo, sur la côte d'Afrique; Zora, Mascate, Burka, Miek, sur la côte d'Arabie; Kisma, Ormus, Gameroon et Minao, dans le golfe Persique. L'Iman a de plus donné des ordres pour que la pièce de cinq francs, qui jusqu'à ce jour était frappée dans ses domaines d'une énorme dépréciation, fut admise à l'avenir sur tous les marchés pour sa valeur réelle. Il a envoyé à M. Romain des Fosses, comme témoignage de sa satisfaction, un sabre et une bague enrichis de diamans; il a en même temps fait conduire chez notre plénipotentiaire quatre chevaux arabes pur sang, d'une rare beauté, dont il fit hommage au roi des Français. Enfin on annonce qu'une frégate de l'Iman, chargée d'échantillons de tous les produits des états de l'Iman, sera en peu de mois envoyée en France, et y portera un ambassadeur extraordinaire de Saïd-Séïd, en attendant que l'empereur de Chine se décide à en faire autant.

(Courrier Européen.)

NOUVELLES DIVERSES.

M. le ministre de l'intérieur, de France, a chargé M. Lesclapart de l'exécution d'une statue en marbre pour le jardin du Luxembourg. Voici la liste exacte des femmes célèbres qui vont, d'ici deux ou trois ans, orner le jardin du Palais de la Chambre des Pairs, et les noms des artistes chargés de reproduire leurs traits: MM. Mercier, Sainte Geneviève; Klagmann, Clotilde; Brian, Jean-d'Albert; Dumont, Blanche de Castille; Huguen, Valentine de Milan; Bonmassieu, Jeanne Hachette; Caillouette, Marie de Médicis; Husson, Marguerite de Provence, Feuchère, Marie Stuart; Gatteaux, Anne de Beaujeu; de Bay, Anne de Bretagne; Prévault, Clémentine Isoure.

Une statue en pied de Georges Cuvier va être exécutée en marbre par M. Mercier, et placée dans le nouveau Musée d'anatomie comparée de la faculté de Paris.

(Courrier Européen.)



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 30

Barcelone et Algeras, en 88 jours, navire espagnol *Fidia*, à ordre: avec 300 pipes vin, 5 idem esprit de vin, 1 malle souliers.

Buenos-Ayres, patache de guerre brésilienne *Ollinda*.

Rio-Janeiro et Maldonado, en 15 jours, polacre brésilienne *Constancia*, à Zamarán et Treserra: avec 300 rouleaux tabac, 30 paniers viande de porc, 9 boques graisse, 70 sacs farine, 600 caisses savon, 225 sacs riz, 150 barils beurre, 350 demi cuirs, 110 boques orge, 200 id. morue 2 pipes vin, 3 barils confiture sèche, 3 id. tabac à priser et un baril miel.

Maldonado, corvette de guerre brésilienne *Bertioga*.

POUR LE HAVRE.

PASSAGERS SEULEMENT.

Le trois mats français Normandie, capitaine A. Hamel, touchera à ce port vers la fin du mois de juin et recevra quelques passagers de chambre.

Ce navire est de première marche possède une chambre élégante et commande et offre aux passagers tout le confort désirable.

S'adresser, pour traiter du passage, rue du 25 de Agosto, n. 90.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

P. P. VAZQUEZ

Chez lui, rue des Missions n° 117
D'articles de nouveautés.

Aujourd'hui mardi, 1er juillet, à 11 heures du matin, se vendront des velours assortis, des châles, des manteaux, des soieries, des gants, des toiles, des calicots, des indiennes et une infinité d'autres articles.

PAR LE MEME.

De meubles neufs et demi usés.

Demain mercredi, 2 juillet, à 11 heures du matin, aura lieu la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'un grand assortiment de meubles neufs et demi usés.

AR RAFAEL RUANO

Rue du 25 de Mayo, n. 393.

Aujourd'hui mardi, 1er juillet, à midi précise, aura lieu la vente à l'encan, par ordre du juge ordinaire, et pour compte de qui il appartiendra, d'un magasin de cordonnier avec droit sur la clef, et contenant les rayons, le comptoir, les vitrages, etc., le tout sous des conditions favorables à l'acheteur, et qui seront publiées au moment de la vente.

Acte continu.

L'on passera à la rue de l'Uruguay, n. 78 pour effectuer la vente sans aucune réserve et d'ordre du même juge, d'un armazon et d'un comptoir qui devront être retirés immédiatement par l'acheteur.

PAR LE MEME.

Rue de las Piedras, n. 74

Demain mercredi, 2 courant, à 11 heures du matin, aura lieu la vente à l'encan, pour liquidation de compte, d'un grand assortiment d'articles de tiende anglais.

PAR LE MEME.

Même demeure.

Jeudi prochain, 3 courant, aura lieu la vente à l'encan, pour cause de départ, d'une grande quantité de meubles en bon état et de bon goût.

PAR LE MEME,

Même adresse.

Vendredi prochain, 4 courant, aura lieu la vente d'un très joli assortiment de bijouterie, d'orfèvrerie, etc.

AVIS DIVERS

PLAN DE LA VILLE DE MONTEVIDEO.

En vente, avec la nouvelle nomenclature

des rues, à un patacon chaque; au magasin de chapellerie de M. Vaillant, calle de los Treinta y Tres, n° 88.

Ce plan, le meilleur de ceux qui aient paru jusqu'à ce jour, ne laisse rien à désirer pour son exactitude.

LOUIS XIV ET SON SIECLE.

HISTOIRE PICTORESQUE ET CHRONOLOGIQUE DE LA PERIODE DE 1615-1715.

PAR M. AL. DUMAS.

Ce livre adroitement ne se recommande pas seulement par un luxe inouï de gravures et de typographie; il a encore cette haute valeur intrinsèque que possèdent les œuvres importantes de M. A. Dumas. Dans son histoire pittoresque du XVII^{me} Siècle, cet écrivain est our à tout cœur piquant, juge impartial, chroniqueur curieux, historien, dramaturge, romancier, et toujours écrivain facile, et dans animation sans égale. Voici ce qui explique le succès rapide et prodigieux de Louis XIV et son Siècle, succès que toute la presse parisienne a reconnu et proclamé et que les Etats-Unis, et le Canada vont encore accroître et prolonger.

Plusieurs Livraisons ont déjà paru. 30 livraisons formeront un volume. L'ouvrage se composera de deux superbes volumes, comprenant la matière de huit volumes ordinaires enrichis, d'au moins 120 grands sujets, de 60 gravures à part et d'une foule de vignettes, culs de lampes, lettres ornées, etc., etc.

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Vignuzzi, rue du Rincón n° 29 et 31

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques travestissements pour hommes et pour dames, plus cinq ou six comparses telles que: arlequins, pierrots, magiciens, etc., dominos riches et de tous genres un grand choix de masques en carton, cire et satin, noir et de couleurs, faux-nez, barbes, moustaches et perruques.

Les personnes qui voudront bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servies avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

IMMENSE BAISSE DE PRIX—21 fr. au lieu de 70

HISTOIRE DU CONSULAT

et de

L'EMPIRE,

PAR M. THIERS.

Le Courrier des Etats-Unis de New-York a entrepris la reproduction des ouvrages français les plus marquants à des prix qui sont sans comparaison avec ceux de Paris et de Bruxelles. En outre de sa semaine littéraire, qui donne pour quatre piastres par an, la matière d'environ 40 volumes de romans qui coûtent 7 fr. 50 c. le volume à Paris, ce journal a acheté le droit de publier à New-York aussitôt qu'à Paris, l'histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, ouvrage qui se vend à Paris 70 francs et que le Courrier des Etats-Unis vend pour 4 patacons.

On souscrit à l'Hôtel du Commerce, chez messieurs Lange frères, agents du Courrier des Etats-Unis, à Montevideo.

Les cinq premières livraisons, contenant le 1er volume sont en vente. L'ouvrage formera 70 volumes en 50 livraisons.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.